



Présentation pro. DérogConso

25 avril 2022

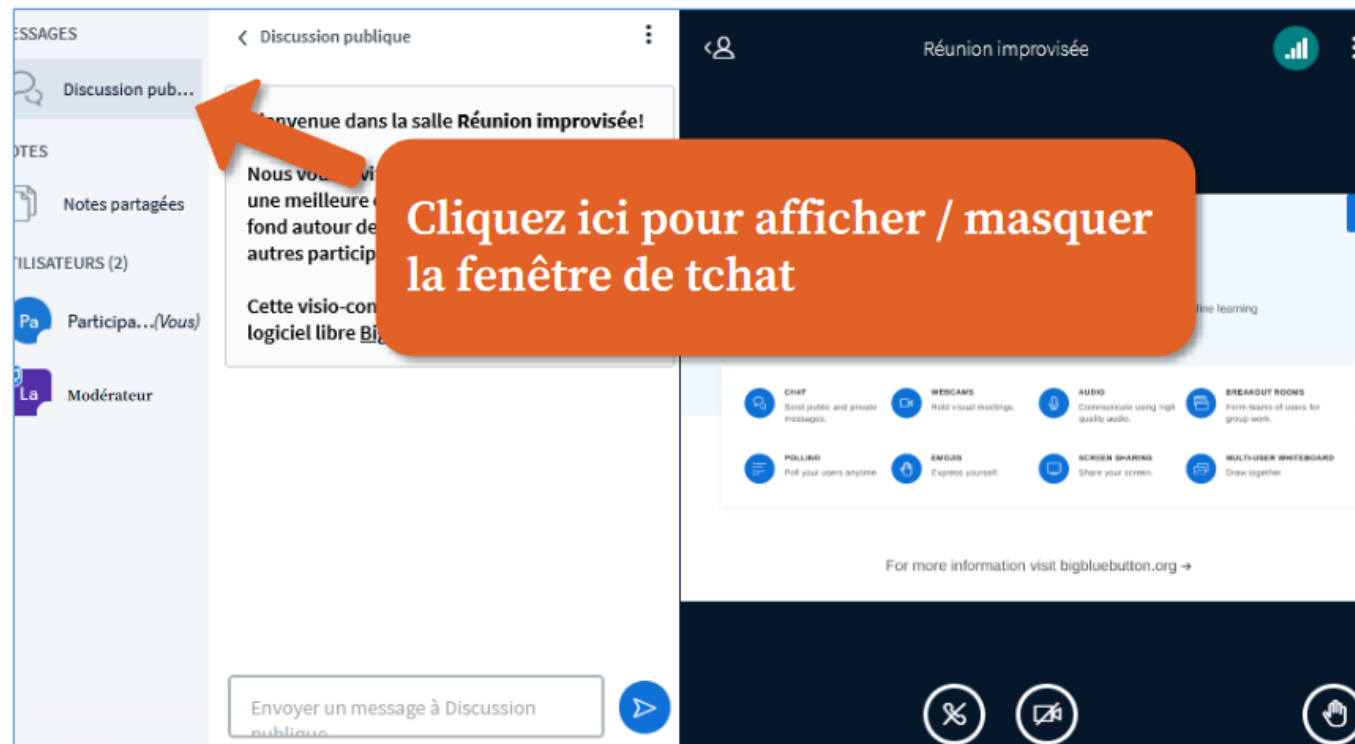
Diaporama version 1



Modalités techniques du webinaire

Modalité de participation

Les micros doivent être coupés pour les participants
Les questions doivent être posées par écrit via le tchat





Dispositif global DérogConso

Dispositif global : **lancement formulaire aujourd'hui**

1 Une nouvelle téléprocédure web **DGCCRF** est mise à disposition des opérateurs économiques et des services de contrôle. Elle s'appuie sur la plateforme DINUM « démarche simplifiée ». Les DD(ETS)PP ont accès au back-office de l'application pour valider/refuser les demandes soumises.

Modification temporaire de recette liée au conflit en Ukraine

Cette téléprocédure est destinée aux
opérateurs agroalimentaires qui font face à des ruptures
d'approvisionnements liées à la guerre en Ukraine.

Ce formulaire permet de soumettre, à leur DD(ETS)PP de
rattachement, une information à l'attention des
consommateurs sur la modification temporaire de recette
ou de composition de leurs produits, qui sera publiée sur le
site web de la DGCCRF.

Commencer un nouveau dossier

Dispositif global : lancement moteur mercredi

2 Une page dédiée du site de la DGCCRF explique le dispositif aux consommateurs et aux professionnels. Et un moteur de recherche est intégré au site de la DGCCRF.



The screenshot displays the DGCCRF website interface. At the top, the logo 'DGCCRF' is followed by the text 'Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes'. Below this is a horizontal navigation bar with orange buttons for 'Actualités', 'La DGCCRF', 'Concurrence', 'Consommation', 'Sécurité', 'Infos presse', 'Publications', 'Sanctions', and 'FAQ'. The main content area is titled 'Recherche de données étiquettes' and includes the instruction 'Saisissez votre recherche de produit ou son numéro EAN'. A search input field is labeled 'Recherche *' and contains the placeholder text 'Saisissez le nom d'un produit, d'une marque ou un numéro EAN'. Below the input field is a button labeled 'Lancer la recherche'. At the bottom of the search section, it states 'Il y a 5103 résultats (510 pages)'.

Dispositif global : lancement open data mercredi

3 Une mise à disposition en données ouvertes (open data) permet l'accès à la base complète et par API, à l'attention des éditeurs d'**applications mobiles de lecture d'étiquetages** et des associations, de type Yuka, OpenFoodFacts, UFC-QuelProduit, FoodWatch.





Création de compte pour DérogConso



Modification temporaire de recette liée au conflit en Ukraine

Cette téléprocédure (formulaire [ici](#)) est destinée aux opérateurs agroalimentaires qui font face à des ruptures d'approvisionnements liées à la guerre en Ukraine.

Ce formulaire permet de soumettre, à leur DD(ETS)PP de rattachement, une information à l'attention des consommateurs sur la modification temporaire de recette ou de composition de leurs produits, qui sera publiée sur le site web de la DGCCRF.

Commencer la démarche

Avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

[Créer un compte demarches-simplifiees.fr](#)

[J'ai déjà un compte](#)

Cette démarche est gérée par :

Ministère de l'Economie, des Finances et de la
Relance

DGCCRF

www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-

Poser une question sur votre dossier :

Par email : ddpp@nom-du-departement.gouv.fr

Par téléphone : 01 44 87 17 17

Horaires : heures ouvrées de votre DDPP ou
DDETSPP.

Conservation des données :

Dans demarches-simplifiees.fr : 36 mois



Modification temporaire de recette liée au conflit en Ukraine

Cette téléprocédure (formulaire _____) est destinée aux opérateurs agroalimentaires qui font face à des ruptures d'approvisionnements liées à la guerre en Ukraine.

Ce formulaire permet de soumettre, à leur DD(ETS)PP de rattachement, une information à l'attention des consommateurs sur la modification temporaire de recette ou de composition de leurs produits, qui sera publiée sur le site web de la DGCCRF.

Créez-vous un compte demarches-simplifiees.fr

Avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



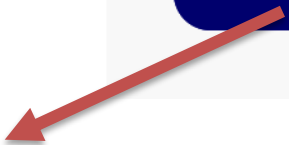
Qu'est-ce que FranceConnect ? 

OU

Email (nom@site.com)

Mot de passe (8 caractères minimum)

Créer un compte

 Vous recevez un e-mail de confirmation pour finaliser la création du compte



Dépôt d'une demande



Modification temporaire de recette liée au conflit en Ukraine

Cette téléprocédure (formulaire [ici](#)) est destinée aux opérateurs agroalimentaires qui font face à des ruptures d'approvisionnements liées à la guerre en Ukraine.

Ce formulaire permet de soumettre, à leur DD(ETS)PP de rattachement, une information à l'attention des consommateurs sur la modification temporaire de recette ou de composition de leurs produits, qui sera publiée sur le site web de la DGCCRF.

Commencer la démarche

Avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

[Créer un compte demarches-simplifiees.fr](#)

[J'ai déjà un compte](#)

Cette démarche est gérée par :

Ministère de l'Economie, des Finances et de la
Relance

DGCCRF

www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-

Poser une question sur votre dossier :

Par email : ddpp@nom-du-departement.gouv.fr

Par téléphone : 01 44 87 17 17

Horaires : heures ouvrées de votre DDPP ou
DDETSPP.

Conservation des données :

Dans demarches-simplifiees.fr : 36 mois

Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

12002503600035

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez [annuaire-entreprises.data.gouv.fr](#) ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Valider

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.

Ces informations seront jointes à votre dossier.

- Siret : 12002503600035
- Libellé NAF : Administration publique (tutelle) des activités économiques
- Code NAF : 8413Z
- Adresse : DIRECTION GENERALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES TELEDON 071 59 BD VINCENT AURIOL 75703 PARIS CEDEX 13 FRANCE

Nous allons également récupérer la forme juridique, la date de création, les effectifs, le numéro TVA intracommunautaire, le capital social de votre organisation. Pour les associations, nous récupérerons également l'objet, la date de création, de déclaration et de publication.

Les exercices comptables des trois dernières années pourront être joints à votre dossier.

→ [Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »](#)

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Prévisualisation de la démarche « Modification temporaire de recette liée au conflit en Ukraine »

le dossier

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Direction départementale de rattachement *

01 ▼

Sélectionnez dans ce menu le service chargé de l'instruction votre demande.

Les demandes sont à adresser par le fabricant à sa DD(ETS)PP de rattachement, y compris pour les produits à marque de distributeur.

Toutefois, au cas particulier d'un fabricant qui fabriquerait uniquement des produits sous MDD pour un distributeur particulier, les demandes pourront être adressées par le distributeur à sa DD(ETS)PP de rattachement.

En cas d'erreur, votre demande pourra être rejetée par le service. Vous pourrez soumettre une nouvelle demande.

www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DETSPP ↗

1. Informations de contact

Prénom et nom *

Prénom et nom

Adresse électronique *

Adresse électronique

Téléphone *

Téléphone

Description du problème rencontré *

Justifier la substitution d'ingrédients.

Première date de fabrication estimée *

A défaut de date précise, donner une date estimative.

jj / mm / aaaa

Fabricant (si différent du demandeur)

Fabricant (si différent du demandeur)

Photo de l'emballage *

Image de 200 Ko maxi.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Pièces justificatives

Pièce justificative *

Pièce justifiant la substitution d'ingrédients. En cas de demande adressée par un fabricant pour un produit à marque de distributeur (MDD), joindre les échanges permettant de matérialiser l'information et l'accord du distributeur.

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Supprimer l'élément

+ Ajouter un élément pour « Pièces justificatives »

2. Informations relatives au produit (pour publication)

Catégorie du produit, rayon *

Ex. Céréales, pâtes et produits de boulangerie

Dénomination du produit *

Ex. Céréales croustillantes avoine

Marque *

Marque ET nom d'enseigne de MDD, lorsque l'enseigne ne figure pas dans le nom de marque.

Ex. Bio Village Leclerc

Conditionnement *

Ex. 4 x 100 g

Code barre EAN (GTIN) *

Le code barre doit être saisi sans espace.

Utilisez l'espace pour séparer plusieurs codes éventuels pour un même produit.

Ex. 3564707161367 366129561019

Code barre EAN (GTIN)

Nature du décalage entre le produit et son étiquetage *

500 caractères maximum.

Ex. Liste des ingrédients inexacte suite au remplacement de la lécithine de tournesol (E322) par des mono et diglycérides d'acides gras (E471).

☐ Impact allergènes

Le décalage a un impact sur les allergènes.

Modalités d'information des consommateurs *

500 caractères maximum.

Ex. Apposition d'un autocollant, marquage au jet d'encre, lien vers la page web de la marque où obtenir des informations plus détaillées, etc.

☐ Engagement *

Les informations soumises sont exactes et seront, pour partie, rendues publiques sur les sites de la DGCCRF et du Ministère chargé de l'Économie.

Toute déclaration frauduleuse est passible de sanctions pénales.

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Déposer le dossier

Après avoir cliqué sur
« Déposer le
dossier », doublez
votre demande d'un
e-mail à la DD(ETS)PP
pour confirmer que
c'est bien vous qui
avez déposé la
demande



Suites de votre demande

Après avoir déposé votre demande

Vous recevez un message aux différentes étapes du dossier:

- Accusé de réception
- Accusé de passage en instruction
- Accusé d'acceptation ou de rejet

Après l'acceptation, la dérogation est publiée sur le site de la DGCCRF. La publication peut prendre une journée.

Vous pouvez dialoguer avec le service instructeur pour des compléments ou des précisions.

The screenshot displays the 'demarches-simplifiees.fr' website interface. At the top, the logo and 'Dossiers' tab are visible. A search bar for 'Numéro de dossier' is on the right. The main section is titled 'Votre démarche' with the dossier number 'XXXXX' and the date 'Déposé le 05 février 2019'. Below this, there are tabs for 'Résumé', 'Demande', and 'Messagerie', with 'Messagerie' being the active tab. A button 'en instruction' is located in the top right of the main section. Below the tabs, there is a button 'Inviter une personne à modifier ce dossier'. The message content area shows a pre-filled message: 'Bonjour, Votre administration vous confirme la bonne réception de votre dossier n° XXXXX. Celui-ci sera instruit dans le délai légal déclaré par votre interlocuteur. Bonne journée, L'équipe demarches-simplifiees.fr'. Below the message, there is a text input field labeled 'Répondre ici'. At the bottom, there is a file upload section with the text 'Choisir un fichier' and 'Aucun fichier choisi (taille max : 20 Mo)'. A blue button labeled 'Envoyer le message' is circled in red.

demarches-simplifiees.fr Dossiers

Numéro de dossier

Votre démarche Dossier n° XXXXX - Déposé le 05 février 2019

en instruction

Résumé Demande **Messagerie**

Inviter une personne à modifier ce dossier

La messagerie vous permet de contacter l'instructeur en charge de votre dossier.

Bonjour,

Votre administration vous confirme la bonne réception de votre dossier n° XXXXX. Celui-ci sera instruit dans le délai légal déclaré par votre interlocuteur.

Bonne journée,

L'équipe demarches-simplifiees.fr

Répondre ici

Choisir un fichier Aucun fichier choisi (taille max : 20 Mo)

Envoyer le message



Modalités d'information temporaire du consommateur

Typologie des modifications de recette

- **Impact potentiel sur la sécurité :**
 - substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances
- **Impact substantiel sur la loyauté de l'information :**
 - ajout d'un ingrédient OGM
 - allégation environnementale « sans OGM », « nourri sans OGM », « sans huile de palme », « issu de l'agriculture biologique »
- **Autres :**
 - ...

Information sur le produit selon typologie des modifications de recette

- **Impact potentiel sur la sécurité**
 - Information explicite, visible et lisible, par stickage ou tout autre moyen approprié, à proximité de la liste des ingrédients ou en face avant
- **Impact substantiel sur la loyauté**
 - Information explicite, visible et lisible, par tout moyen adapté, allégation masquée ou corrigée
- **Autres**
 - Indication que les produits font l'objet d'un changement de recette par tout moyen approprié, notamment, en cas d'impossibilité de fournir une information plus précise, par l'apposition de la mention DEROG dans le pavé de datage de produits
 - Impossibilité d'assurer l'information du consommateur de façon immédiate doit être justifiée
 - Tous les produits étiquetés sous 2 mois

Information sur les sites de vente en ligne

- **Dérogations non substantielles : ajout d'une phrase générique**

« Suite aux difficultés d'approvisionnement sur certaines matières premières liées à la guerre en Ukraine, des changements ont été apportés dans la recette du produit. L'information donnée sur le produit peut être en décalage avec la recette. Une dérogation d'étiquetage a été accordée par la DGCCRF. Vous trouverez le détail des modifications opérées sur : [lien URL du site internet de la DGCCRF](#) »

- **Dérogations substantielles : modification de la fiche « produit » et ajout d'une phrase générique**

« Nous attirons notamment votre attention sur le fait que l'allergène X a été ajouté (ou supprimé) de la recette (phrase à ajouter uniquement si concerné). Suite aux difficultés d'approvisionnement sur certaines matières premières liées à la guerre en Ukraine, des changements ont été apportés dans la recette du produit. La description du produit que vous trouvez sur cette page a été mise à jour, mais il est possible que les emballages ne le soient pas encore du fait des délais nécessaires pour changer ces derniers. Une information corrective a été apportée sur les emballages (par stickage par exemple), sur dérogation de la DGCCRF. Vous trouverez le détail des modifications opérées sur : [lien URL du site internet de la DGCCRF](#). »

Points d'attention

- A fabricant de déposer la demande auprès de sa DD(ETS)PP de rattachement, y compris pour produits sous MDD (joindre dans ce cas la preuve de l'information / l'accord du distributeur)
- Par mesure de sécurité, informer la DD(ETS)PP par mail du dépôt d'une demande de dérogation
- Seules sont recevables les demandes de dérogations directement liées aux difficultés d'approvisionnement liées à la crise en Ukraine
- Dérogations accordées par défaut pour 6 mois (point à 3 mois)
- Professionnels qui auraient déjà transmis des demandes de dérogation doivent réitérer ces demandes via l'outil dédié

Points d'attention

- **Aucune intervention des DD(ETS)PP sur le contenu des champs destinés à être rendus publics**
 - Veiller à la clarté et concision des éléments apportés
 - Recommandation de ne pas dépasser 500 caractères pour les champs « nature du décalage entre le produit et son étiquetage » et « modalités d'information du consommateur »



Contact

En cas de difficulté de connexion ou de compte écrire à
contact@demarches-simplifiees.fr